

Index AI : PRE01/550/2012
08 November 2012

L'Iran doit immédiatement enquêter sur la mort en détention d'un blogueur

Les autorités iraniennes doivent ouvrir une enquête sur les circonstances de la mort d'un blogueur incarcéré à Téhéran, la capitale, a déclaré Amnesty International alors que certaines informations indiquent qu'il a été torturé en détention.

Le 30 octobre, des hommes appartenant semble-t-il à la cyberpolice iranienne ont arrêté Sattar Beheshti, 35 ans, à son domicile de Robot Karim, au sud-ouest de Téhéran.

Mardi 6 novembre, il a été demandé à la famille du blogueur de venir récupérer sa dépouille au centre de détention de Kahrizak (Téhéran). Il a été inhumé le lendemain. On ne connaît encore ni l'heure ni la cause exactes de son décès, mais une plainte qu'il avait semble-t-il déposée auprès des autorités carcérales avant sa mort affirmait qu'il avait été frappé ; cela donne du crédit à la thèse selon laquelle il a perdu la vie après avoir été torturé en détention la semaine dernière.

« Compte tenu du bilan de l'Iran en ce qui concerne les morts en détention, il est très plausible que Sattar Beheshti soit décédé des suites d'actes de torture dans un centre de détention iranien, après avoir apparemment porté plainte pour torture », a expliqué Ann Harrison, directrice adjointe du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International.

« Les autorités iraniennes doivent immédiatement diligenter une enquête indépendante sur sa mort, et notamment déterminer si la torture a joué un rôle dans celle-ci. Tout responsable présumé d'abus doit être traduit en justice dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité des procès, sans que la peine de mort ne soit requise. »

Sattar Beheshti, qui n'était pas particulièrement connu parmi les blogueurs iraniens, tenait un site nommé *Ma vie pour mon Iran*, sur lequel il critiquait le gouvernement iranien.

La veille de son arrestation, il s'était plaint d'avoir reçu des menaces en raison des billets publiés sur son blog :

« Ils m'ont envoyé ce message : " Dis à ta mère qu'elle va bientôt porter du noir parce que tu ne fermes pas ta grande gueule". »

Une fois arrêté, il aurait été envoyé au centre de détention de Kahrizak avant d'être transféré à la prison d'Evin, à Téhéran, où il a porté plainte contre les personnes ayant procédé à son interrogatoire. Dans sa plainte, qui a été rendue publique, le blogueur a affirmé que les policiers l'avaient arrêté sans présenter de mandat et que les hommes chargés de son interrogatoire l'avaient torturé – notamment en l'attachant à une table et en lui donnant des coups de pied à la tête, bien que l'on ne sache pas clairement où ces actes de torture présumés ont eu lieu.

Selon des informations relayées par les médias, certaines blessures qu'il présentait lorsqu'il se trouvait à la prison d'Evin semblaient avoir été causées par une suspension au plafond par les poignets ; il aurait par ailleurs passé quelque temps à la clinique de la prison avant d'être transféré dans un lieu inconnu dans la soirée du 1er novembre.

D'après sa famille, il était en bonne santé avant son arrestation et son incarcération.

La torture, un motif de préoccupation persistant

Les autorités iraniennes ont reconnu qu'au moins trois autres détenus étaient morts au centre de Kahrizak des suites d'actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements, durant l'opération de répression lancée par le gouvernement après l'élection présidentielle de 2009 en Iran. Au moins un autre homme aurait perdu la vie au même moment.

Des personnes passées par la prison d'Evin (Téhéran) confirment que les détenus sont régulièrement soumis à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements dans certains quartiers de cet établissement. Plusieurs cas précédents de mort en détention n'ont pas donné lieu à une enquête exhaustive dans le cadre d'une procédure indépendante et impartiale.

On compte parmi ces victimes Zahra Kazemi, une photojournaliste irano-canadienne incarcérée à la prison d'Evin et morte en 2003 des suites de coups reçus après son arrestation. Un représentant du ministère du Renseignement avait par la suite été acquitté de son meurtre. Sur les cinq fonctionnaires arrêtés dans un premier temps, il fut le seul à être inculpé et jugé.

« Les autorités iraniennes doivent agir immédiatement afin d'améliorer les conditions de détention et de garantir que l'ensemble des prisonniers et détenus se trouvant sous leur responsabilité sont protégés de la torture et des autres formes de mauvais traitements, et sont traités avec humanité en permanence. Il convient d'établir les responsabilités des uns et des autres dans les atteintes aux droits humains perpétrées dans les prisons loin des yeux de tous », a ajouté Ann Harrison.

Amnesty International a récemment attiré l'attention sur le cas de neuf femmes détenues à la prison d'Evin ayant entamé une grève de la faim afin de protester contre les mauvais traitements – dont des agressions sexuelles – qu'elles ont subies sur place.